



# **PRINCIPALES CONSIGNES CLINIQUES**

**À L'INTENTION DES FEMMES ENCEINTES  
DE L'ABITIBI-OUEST**

Québec 

## EN CAS DE...

- Saignement
- Perte de liquide
- Contractions aux 10-15 minutes pendant plus d'une heure



### **Si vous avez moins de 20 semaines de grossesse**

Veillez vous rendre à la salle d'urgence de l'hôpital de La Sarre.

### **Si vous avez 20 semaines et plus de grossesse**

AVANT DE VOUS DÉPLACER, veuillez contacter l'hôpital qui a été prédéterminé pour votre accouchement :

Unité de natalité d'Amos : 819 732-3341, poste 2310

Unité de natalité de Rouyn-Noranda : 819 764-5131, poste 43250



**En cas d'urgence, contactez le 9-1-1**

### **Suivi de grossesse**

- Il est important de vous présenter à vos rendez-vous afin de recevoir des consignes précises et à jour.
- Au besoin (pour devancer ou déplacer un rendez-vous), contacter le GMF-U des Aurores boréales au 819 339-5617, poste 1.
- Prenez en note toutes vos questions avant de vous présenter à votre rendez-vous. Cela vous permettra de ne pas oublier d'aborder les sujets qui vous préoccupent avec votre médecin ou infirmière.
- Si vous êtes inquiète (par exemple : peur d'un accouchement précipité), votre médecin peut vous conseiller.

# Aide financière

Considérant la rupture d'un service qui est habituellement accessible à l'hôpital de La Sarre, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue accorde une aide financière aux femmes enceintes de l'Abitibi-Ouest qui doivent se déplacer pour recevoir des soins et services en obstétrique-natalité. Cette allocation touche les déplacements et les frais de séjour.

## Période couverte :

À partir du 21 février 2019 → Pour une période indéterminée

## Condition d'admissibilité :

Dans tous les cas, la demande d'allocation d'aide financière doit être signée par le médecin receveur à l'hôpital de Rouyn-Noranda ou d'Amos.



### ALLOCATION FRAIS DE DÉPLACEMENT

0,13 \$ / km admissible parcouru (aller et retour)\*

- La Sarre – Amos :  
97 km (aller-retour = 194 km = 25,22 \$)
- La Sarre – Rouyn-Noranda :  
82 km (aller-retour = 164 km = 21,32 \$)

\*Le remboursement des frais de déplacement sera effectué sur présentation de pièces justificatives (reçus ou factures d'essence).



## ALLOCATION FRAIS DE SÉJOUR (hébergement et repas)

Dans certaines circonstances précises, il se peut que votre médecin vous conseille de vous rapprocher de l'hôpital où il est prévu que vous accouchiez. Trois options s'offrent à vous :

1. Dormir chez des proches (famille, amis, etc.).
2. Louer une chambre d'hôtel.
3. Occuper une chambre de courtoisie à l'hôpital (dernier recours).

### Frais de séjour si vous êtes hébergés chez des proches ou à l'hôtel

- Une allocation de 150 \$ par séjour est prévue. Ce montant inclut votre hébergement, vos repas ainsi que le coucher de votre accompagnateur.
- Pour votre accompagnateur, un montant de 80 \$ par séjour est aussi prévu pour les repas.

### Chambre de courtoisie à l'hôpital (dernier recours)

Les places sont limitées et les chambres de courtoisie sont réservées à la femme enceinte ainsi qu'à une personne significative. Veuillez noter que les repas inclus sont ceux de la cafétéria. Pour demander si une chambre de courtoisie est disponible, appelez au numéro suivant :

#### EN SEMAINE (8 h à 16 h)

Rouyn-Noranda	Mme Nathalie Leblanc	819 279-8691
Amos	Mme Isabelle Gagnon	819 218-9522

#### LE SOIR (16 h à 20 h) ET LA FIN DE SEMAINE (8 h à 16 h)

Rouyn-Noranda	819 764-5131, poste 43250
Amos	819 732-3341, poste 2310

# Procédure de remboursement

Le remboursement des frais de déplacement est effectué à partir des preuves justificatives (reçus / factures) de la façon suivante :

1. Vous devez compléter le formulaire annexé à ce dépliant et le faire signer par le médecin receveur.
2. Vous devez vous présenter au service des archives de l'hôpital de La Sarre, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h.
3. La réclamation, ainsi que les pièces justificatives, doivent être présentées dans un délai maximal de 90 jours suivant le retour. Aucun remboursement ne sera accordé après le délai de 90 jours.



# Ressources disponibles en Abitibi-Ouest

## C'Maman

Accompagnement et soutien gratuit et individualisé pour favoriser la réussite de l'allaitement et la relation mère - enfant. Services offerts dès la grossesse et pendant l'allaitement, par des mères bénévoles en allaitement (mba) de la communauté.

**Kelly Daigle-Blanchet**

T 819 783-3306

C 819 301-0562

allaitementlasarre@gmail.com

[www.cisss-at.gouv.qc.ca/cmaman/](http://www.cisss-at.gouv.qc.ca/cmaman/)



## Maison des Familles d'Abitibi-Ouest



Lieu d'accueil et de rassemblement qui a pour mission de soutenir, enrichir et valoriser les expériences parentales ainsi que privilégier le renforcement du lien parent-enfant.

Services offerts : atelier postnatal, halte-répît, activités parent-enfant, coin vêtements, location d'articles pour bébé et enfant, etc.

819 333-2670

infomfao@tlb.sympatico.ca

[www.maisondesfamillesabitiobiouest.com](http://www.maisondesfamillesabitiobiouest.com)



## Les m'amies tendresse (service chapeauté par la Maison des familles d'Abitibi-Ouest)

Accompagnement bénévole au domicile des futurs parents et des familles d'enfant 0-2 ans. Répît, soutien, écoute, conseils, etc. N'hésitez pas à appeler à la Maison des Familles d'Abitibi-Ouest pour être jumelée à la M'amie idéale!

### Co-Naissance - accompagnement périnatal

Services de préparation à l'accouchement, accompagnement à l'accouchement et en post-partum, cours de portage, etc.

**Kelly Daigle-Blanchet**

T 819 783-3306

C 819 301-0562



[info@co-naissance-doula.com](mailto:info@co-naissance-doula.com)

<http://co-naissance-doula.com>



**IMPORTANT**

Communiquer avec vous est important pour le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue. Nous vous demandons de bien vouloir vous assurer de mettre à jour les coordonnées personnelles qui figurent dans votre dossier.

Pour ce faire, veuillez appeler au 819 333-2311.



**Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de l'Abitibi-  
Témiscamingue**

**Québec** 

© 2019-013